

Revue de la presse du 18/09/2014

➤ Logistique : La région Rabat-Zemmour-Zaër peaufine sa stratégie

Les grandes lignes du projet de la stratégie des zones logistiques de la région Rabat-Zemmour-Zaër ont été présentées, lundi 16 septembre 2014, lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah. Ce projet, initié par l'Agence marocaine pour le développement de la logistique, prévoit, entre autres mesures, de baisser à 5 milliards de dirhams les coûts logistiques dans la région, d'améliorer la productivité et le rendement des entreprises, de désencombrer les centres urbains, de réduire les effets de la circulation des poids lourds en périmètre urbain et de déplacer les entrepôts vers les zones logistiques. Le projet, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique, propose la création de 4 zones logistiques : la zone Amer à Salé, la zone Aïn Aouda, la zone Tamesna et la zone Assabah à la préfecture de Skhirate-Témara.

• Le matin Du Sahara • La Quotidienne • Maghreb Arabe Presse •

➤ Le Maroc va construire 5 nouveaux ports

Le Ministre de l'Équipement, du Transport et de La logistique, Aziz Rabbah, a affirmé le lundi 16 septembre 2014, lors de l'ouverture de la conférence Port Finance International (PFI), que le phénomène de mondialisation et de globalisation de l'économie, qui s'opère à une vitesse de plus en plus accrue, impose une évolution permanente et une modernisation continue des ports. Dans ce sens, le Maroc est en train de développer le transport maritime en se basant sur une dynamique extraordinaire comprenant les infrastructures portuaires, comme notamment le port Tanger Med. Il a ainsi noté que le Royaume a décidé de construire 5 nouveaux ports, de procéder à l'extension des ports actuels.

• la quotidienne •

➤ Le renforcement des infrastructures au service du développement urbain des villes du nord

Le programme de restructuration des quartiers et des voies structurantes des villes de Tétouan, M'diq, Fnideq et Martil, lancé le mardi 16 septembre 2014 à M'diq par SM le Roi Mohammed VI, est un outil destiné de plus pour le renforcement des infrastructures tellement nécessaires au développement urbain des différentes villes du Nord du Royaume. La démarche adoptée en la matière, qui a eu des résultats probants en termes de promotion de la situation socioéconomique de la population, se décline à travers des projets de renforcement des infrastructures et des services de base, considérés comme des préalables de toute dynamique de développement.

• Maghreb Arabe Presse •

➤ Tanger : une bouffée d'oxygène pour le port

La Société de Gestion du Port de Tanger-ville, (SGPTV) filiale de la Société d'aménagement pour la reconversion de la zone portuaire de Tanger-ville (SAPT) et l'Agence Nationale des ports (ANP) vient de décrocher un prêt auprès de la BMCE Bank pour le financement du reste des travaux de la partie maritime du port. Ces travaux dont le coût s'élève à 1.1 milliard de DH sont bien avancés, le prêt devra financer le reste des travaux, surtout ceux d'équipement des quais. En effet, il s'agira d'équiper la gare maritime, le terminal de croisières et le reste des parties incluent dans la partie maritime du projet. En outre, le port devra s'équiper de deux remorqueurs, indispensables pour la gestion de la darse. Il s'agit d'un investissement conséquent, le prix de ces petites embarcations peut atteindre les sept millions d'euros par unité.

• L'Economiste •

➤ **L'ONDA prend les devants pour assurer le bon déroulement de la phase « Aller » du Haj 2014**

L'Office National des Aéroports (ONDA) indique avoir mis en place, à partir du 10 septembre, un dispositif spécial pour assurer le bon déroulement de la phase « aller » de l'opération du Haj 2014. Les aéroports du Royaume concernés par l'opération sont mobilisés pour accueillir les pèlerins qui vont emprunter environ 80 vols spéciaux, opérés de depuis les aéroports de Casablanca (25), Rabat (17), Marrakech, Agadir et Fès (7 chacun), Tanger (5), Oujda (3), Ouarzazate (4), Errachidia (2), Laâyoune (2) et Nador (1). En application de la procédure relative au traitement des pèlerins, visant la facilitation et l'assistance particulière de cette catégorie de passagers, un certain nombre de mesures ont été prises, couvrant notamment les volets ressources humaines, information et santé, avec le renforcement des équipes d'agents d'aérogares dédiés à l'opération, pour orienter, renseigner et assister les pèlerins.

• Maghreb Arabe Presse Online •